



Enquête formation et qualification professionnelle

Une forte stabilité des situations face à l'emploi

À La Réunion, dans un marché de l'emploi restreint, l'insertion professionnelle est difficile et les situations professionnelles individuelles sont relativement figées entre 2009 et 2014.

Chômage et inactivité durent

À cinq ans d'intervalle, la majorité des chômeurs réunionnais le restent (67 %), contre 45 % en métropole. La plupart enchaînent des expériences professionnelles de courte durée, mais ils peinent à trouver un emploi stable. Sur la même période, la situation professionnelle de huit inactifs sur dix est inchangée. L'inactivité face au marché du travail est répandue, notamment chez les femmes.

Salariés en contrat court : une insertion durable limitée

Huit personnes en emploi en 2009 sur dix le sont toujours cinq ans plus tard à La Réunion. Sur la période, la croissance économique atone influe ainsi assez peu sur la stabilité dans l'emploi des personnes qui en avaient un avant la crise de 2009. Mais la stabilité dans l'emploi est moins importante qu'en métropole (83 %). En outre, les salariés en contrat court rencontrent plus de difficultés pour s'insérer durablement sur le marché du travail : 37 % sont au chômage cinq ans après et 33 % seulement décrochent un CDI, une proportion de 12 points inférieure à celle de leurs homologues de métropole.

Des emplois en CDI pérennes, mais peu de mobilité professionnelle

Les trois quarts des salariés en CDI en 2009 dans le secteur privé le sont toujours cinq ans plus tard. La stabilité dans l'emploi est particulièrement élevée dans l'industrie et les services aux entreprises. *A contrario*, elle est plus faible dans la construction, où les pertes d'effectifs ont été fortes au moment de la crise économique, ainsi que dans le commerce où le *turnover* est important. La plupart des salariés en CDI ne change pas de métier. Plus répandus sur l'île, les emplois non qualifiés sont les moins pérennes.

Les promotions sont rares

Comme en métropole, neuf salariés sur dix en CDI en 2009 restent dans la même catégorie sociale cinq ans plus tard. Davantage de mobilité professionnelle ne coïncide pas forcément avec plus de promotions, certains changements de métiers étant contraints. La majorité des promotions est obtenue en changeant d'employeur et non par promotion interne à l'entreprise.

Les ouvriers non qualifiés et les professions intermédiaires plus mobiles

Grâce à l'acquisition de compétences au cours de leur expérience professionnelle, les ouvriers non qualifiés sont plus mobiles. Ils progressent plus facilement dans la hiérarchie des catégories sociales que les employés non qualifiés. Quant aux professions intermédiaires, ils sont les champions de la mobilité professionnelle sur l'île : la moitié d'entre eux change d'employeur en cinq ans et un quart a changé de métier ou de secteur d'activité.

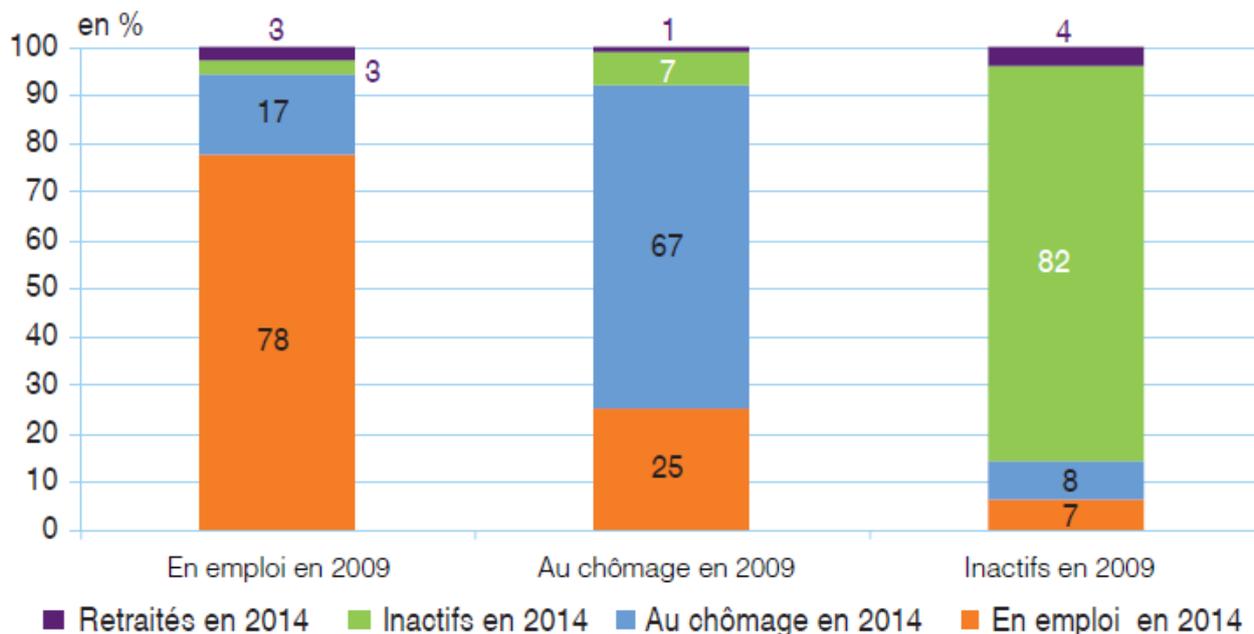
Contact presse :

0692 448 358 ou relations-presse-la-reunion@insee.fr



@InseeOI

78 % des personnes en emploi en 2009 le sont toujours cinq ans après

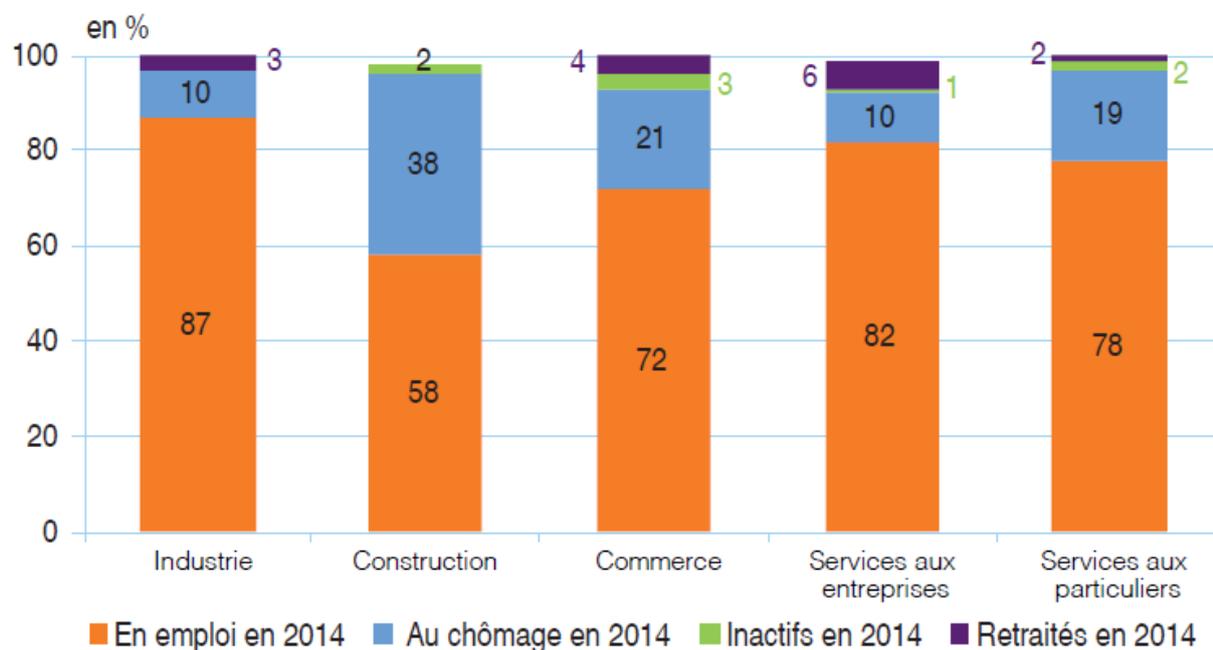


Lecture: parmi les personnes qui étaient en emploi en 2009, 78 % sont toujours en emploi en 2014, 17 % sont au chômage, moins de 3 % sont inactives et 3 % sont retraitées.

Champ: hors étudiants en 2009.

Source: Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.

Des emplois plus stables dans l'industrie et les services



Lecture: parmi les personnes qui occupaient un emploi en CDI dans l'industrie en 2009, 87 % sont toujours en emploi en 2014, 10 % sont au chômage et 3 % retraitées.

Source: Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.